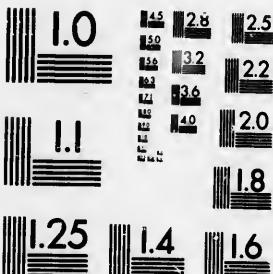


# IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"

# Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

0  
1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99  
100

## CIHM/ICMH Microfiche Series.

## CIHM/ICMH Collection de microfiches.



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

**C 1986**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire  
qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails  
de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du  
point de vue bibliographique, qui peuvent modifier  
une image reproduite, ou qui peuvent exiger une  
modification dans la méthode normale de filmage  
sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata  
slips, tissues, etc., have been refilmed to  
ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement  
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,  
etc., ont été filmées à nouveau de façon à  
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
12X	16X	20X	✓	24X	28X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

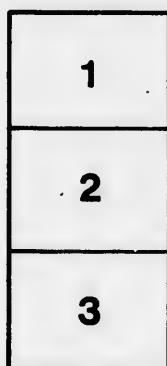
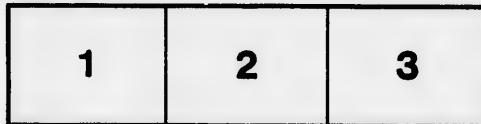
Législature du Québec  
Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol ➤ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Législature du Québec  
Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plan et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plan, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole ➤ signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

I. Profession

II. Nouveaux

III. Conférenc

IV. Quête pou

V. Souscripti

MONSIEUR,

La profession  
doit être renouvelée  
les curés qui  
1 octobre courant  
première fois

Les professio  
gnent quelqu'un  
5 du cinquième  
n'ont pas fait leur  
sont aussi tenus  
leur entrée en

Circulaire au clergé.

{ ARCHÈVÈCHÉ DE QUÉBEC,  
21 octobre 1882.

- I. Profession de foi à émettre.
- II. Nouveaux membres de l'Officialité.
- III. Conférences ecclésiastiques.
- IV. Quête pour la colonisation. Autres œuvres recommandées.
- V. Souscription au fond de la Caisse ecclésiastique de saint Joseph.

MONSIEUR,

I.

La profession de foi qui a été émise pendant la retraite doit être renouvelée avant le 1 décembre prochain 1<sup>o</sup> par les curés qui ont pris possession d'une nouvelle cure au 1 octobre courant ; 2<sup>o</sup> par les vicaires nommés pour la première fois depuis la retraite.

Les professeurs, prêtres ou ecclésiastiques, qui enseignent quelque une des branches énumérées dans l'article 5 du cinquième décret de notre Sixième concile, et qui n'ont pas fait la profession de foi à la retraite ou après, sont aussi tenus de l'émettre, dans les deux mois après leur entrée en fonction.

## II.

La mort de Mgr Déziel et le départ de M. Collet ayant laissé vacants deux offices dans l'officialité de ce diocèse, j'ai nommé M. A. A. Blais assesseur et M. C. A. Marois, chancelier avec M. C. O. Gagnon pour vice-chancelier.

## III.

Vous recevrez avec la présente les questions des conférences pour l'année prochaine. Je profite de cette occasion pour rappeler au Clergé que c'est une obligation d'y assister quand on n'est pas exempté par une raison suffisante. Cette assistance, pour être utile et atteindre le but que se sont proposé le premier et le second concile de Québec, doit être précédée d'une préparation suffisante pour apprécier en connaissance de cause les autorités et les arguments apportés par le conférencier. On oublie trop souvent d'obéir à la quatrième règle qui se trouve à la page 39 de la "Discipline."

## IV.

Un certain nombre de paroisses n'ont pas encore fourni leur contribution annuelle pour la colonisation. Je prie MM. les Curés de se souvenir que le mandement du 1 septembre 1880 ordonne de faire pour cet objet une quête spéciale et d'organiser cette œuvre en nommant des collecteurs et des collectrices, chargés de recueillir à domicile les noms et les contributions des membres. MM. les curés qui n'ont pas encore rempli ces obligations, devront s'en acquitter avant le 1 décembre. Le

dimanche qui p  
ment afin de rap  
peuvent les eng  
et patriotique.

A cette occasio  
Propagation de  
Sainte Enfance.

Le bureau de  
comme de coutu  
Les procureurs e  
été unanimes à  
payable en cinq  
fonds de la socié  
qui suffisent à p  
infirme.

Une souscriptio  
belle somme de \$  
dont quelques-uns  
ciété, ont voulu  
cette belle œuvre  
puis ce temps et à  
ce qui forme un  
cinq membres du

Je serai heureu  
diocèse, même ce  
S. Joseph, s'associe

Le premier tem  
les quatre autres  
annuelle. Il va  
d'avance deux ou

dimanche qui précédent la collecte ils liront le mandement afin de rappeler aux fidèles les considérations qui peuvent les engager à favoriser cette œuvre religieuse et patriotique.

A cette occasion je vous recommande les œuvres de la Propagation de la foi, du denier de S. Pierre, de la Sainte Enfance.

## V.

Le bureau de la Caisse Ecclésiastique s'est assemblé comme de coutume, le jour de la clôture de la retraite. Les procureurs et les membres présents à l'assemblée ont été unanimes à exprimer le désir qu'une souscription, *payable en cinq années*, fut ouverte pour augmenter les fonds de la société et par là-même les revenus annuels, qui suffisent à peine pour faire face aux besoins des infirmes.

Une souscription ouverte sur le champ a produit la belle somme de \$2,140, promises par cinquante prêtres, dont quelques-uns, bien que n'appartenant pas à la société, ont voulu néanmoins contribuer généreusement à cette belle œuvre de charité fraternelle et sacerdotale. Depuis ce temps et à la seconde retraite il a été souscrit \$250, ce qui forme un total de \$2,390, promis par soixante-cinq membres du clergé.

Je serai heureux de voir tous les autres prêtres du diocèse, même ceux qui ne sont pas membres de la société S. Joseph, s'associer à ce généreux mouvement.

Le premier terme sera payable en octobre prochain et les quatre autres en même temps que la contribution annuelle. Il va sans dire que ceux qui voudront payer d'avance deux ou plusieurs termes, seront les bienvenus.

Pendant l'absence de M. Têtu, c'est M. Placide Beaudet qui fera les fonctions de secrétaire de la Caisse, de la Propagation de la Foi et de la Colonisation. C'est à l'Archevêché qu'il réside et que toutes ses lettres doivent lui être adressées.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mon sincère attachement.

✠ E.-A. ARCH. DE QUEBEC.

Placide  
Caisse,  
n. C'est  
tres doi-

a sincère

BEC.

